AVENANT AU PROJET PÉDAGOGIQUE

Vacances d'automne – « Même pas peur ! »

AFR de Bellevaux

Le présent avenant complète le projet pédagogique de l'accueil de loisirs de Bellevaux établi pour l'année 2026. Il précise les adaptations propres à la période des vacances d'automne et au thème « Même pas peur ! ». Les éléments d'organisation générale, les valeurs éducatives et les objectifs pédagogiques du projet initial restent applicables, sauf précisions ci-dessous.

Objet de l'avenant : préciser uniquement les adaptations liées aux vacances d'automne et au thème du séjour.

1. Période et thème du séjour

Éléments adaptés : Le séjour se déroule pendant les vacances scolaires d'automne, du 19/10/2026 au 23/10/2026. Les horaires d'accueil restent ceux du projet pédagogique initial, soit de 7 h 30 à 9 h 00 pour les arrivées et de 17 h 00 à 18 h 00 pour les départs, sous réserve de confirmation pour cette période.

Thème : Le fil rouge des activités devient « Même pas peur ! », autour des peurs des enfants, des émotions et des moyens de se rassurer.

2. Intentions éducatives liées au thème

Le thème vise à permettre aux enfants de reconnaître et d'exprimer leurs émotions, de comprendre que chacun peut avoir peur de choses différentes et de découvrir, à leur rythme, des façons de se rassurer. La peur est accueillie comme une émotion normale : aucun enfant n'est obligé de parler d'une peur personnelle, de participer à une activité qui l'inquiète ou de dépasser une peur devant le groupe.

Principes d'accompagnement : L'équipe veille à maintenir un cadre sécurisant, prévisible et bienveillant. Elle privilégie l'écoute, le jeu symbolique, l'imaginaire, la coopération et la possibilité de choisir ou d'observer avant de participer. Les activités ne doivent pas surprendre volontairement les enfants, les humilier, ni provoquer une peur intense.

3. Objectifs pédagogiques

Objectif 1 – Favoriser le respect et le vivre-ensemble : Objectif maintenu. Dans le cadre du thème, l'équipe encourage l'écoute sans moquerie, le respect des émotions et des limites de chacun, ainsi que l'entraide. Les enfants sont invités à comprendre que les peurs ne sont pas identiques pour tous et qu'il est important de ne pas se moquer de celles des autres.

Objectif 2 – Sensibiliser à la responsabilité et à la citoyenneté : Objectif maintenu. Les enfants participent à l'élaboration des règles de vie, prennent des responsabilités adaptées à leur âge et contribuent à la bonne organisation des activités. Les règles spécifiques aux jeux et aux éventuelles mises en scène sont expliquées avant de commencer.

Objectif 3 – Favoriser l'épanouissement et la découverte : Objectif maintenu. Les activités sont variées, ludiques, créatives et adaptées aux âges et aux besoins : histoires, jeux coopératifs, créations, expression corporelle, découverte des émotions et activités autour de l'automne. La participation reste souple et le rythme de chaque enfant est respecté.

Objectif 4 – Renforcer le lien entre les enfants, l'équipe et les familles : Objectif maintenu. L'équipe échange avec les familles lors des accueils et des départs, partage les activités vécues et reste disponible si un parent souhaite transmettre une information utile au bien-être de son enfant.

4. Adaptation des activités

Les activités seront organisées autour de l'imaginaire et des émotions, en privilégiant une approche rassurante et adaptée à chaque tranche d'âge. Elles pourront notamment comprendre :

Exemples de supports : • Albums, contes et histoires mettant en scène les peurs et leur résolution ;

- Jeux pour reconnaître et nommer différentes émotions ;
- Création d'un « kit pour se rassurer » ou d'un objet réconfortant ;
- Jeux coopératifs où le groupe s'entraide pour accomplir une mission ;
- Parcours sensoriels ou jeux d'exploration proposés sans obligation et avec possibilité d'arrêter ;
- Activités manuelles inspirées de l'automne, des monstres imaginaires ou des personnages qui font peur… mais deviennent drôles ou attachants ;
- Temps de relaxation, respiration, histoires calmes ou boîte à idées pour se rassurer.

Adaptation aux âges : Pour les 3–5 ans, les propositions privilégient les histoires courtes, le jeu symbolique, la manipulation et des repères simples. Pour les 6–13 ans, elles peuvent inclure davantage d'échanges, de création collective et de réflexion sur les stratégies pour faire face à une inquiétude. Ces exemples seront ajustés aux besoins du groupe et aux conditions du jour.

5. Sécurité physique, morale et affective

La sécurité affective fait l'objet d'une vigilance particulière durant ce séjour. L'équipe :

Engagements de l'équipe : • Présente les activités et leurs éventuels éléments surprenants à l'avance ;

- Ne force jamais un enfant à raconter une peur, à participer ou à poursuivre une activité ;
- Permet à l'enfant de faire une pause, de regarder à distance ou de choisir une autre proposition ;
- Intervient en cas de moquerie, de pression entre enfants ou de malaise ;
- Accueille la parole de l'enfant sans minimiser sa peur ni la dramatiser ;
- Adapte les espaces, le niveau sonore, les effets visuels et l'intensité des jeux à l'âge et à la sensibilité des enfants ;
- Informe la direction et échange avec la famille si une situation le nécessite, dans le respect de la confidentialité.

Activités d'Halloween ou d'ambiance mystérieuse : Si des activités sur les monstres, les ombres ou Halloween sont proposées, elles restent ludiques et annoncées. Aucun effet de surprise destiné à effrayer les enfants, aucune mise en situation dangereuse et aucune pression à participer ne sont mis en place.

6. Vie quotidienne et organisation

Les modalités habituelles décrites dans le projet pédagogique initial restent inchangées : accueil et départ, repas, hygiène, temps calmes, goûter, soins, sorties, déplacements et répartition des responsabilités. Les horaires, les locaux, les modalités de transport et l'équipe d'encadrement sont à confirmer pour la période d'automne et seront ajustés si nécessaire.

Temps de parole : Des échanges courts peuvent être proposés au début ou à la fin d'une activité pour recueillir les ressentis, sans imposer la prise de parole. Les enfants peuvent également exprimer leurs besoins individuellement auprès d'un animateur.

7. Évaluation du séjour

L'équipe évaluera l'adaptation du projet à partir d'observations quotidiennes et de temps de bilan entre animateurs.

Critères d'évaluation : • Les enfants peuvent exprimer une émotion ou demander de l'aide dans un cadre rassurant ;

- Les enfants respectent davantage les émotions et les limites des autres ;
- Les activités permettent une participation volontaire et adaptée aux besoins ;
- Les enfants coopèrent, s'entraident et proposent des idées ;
- Les temps d'échange avec les familles permettent de partager les informations utiles ;
- L'équipe adapte les propositions en fonction des observations et du bien-être du groupe.

8. Éléments restant applicables

Tous les autres éléments du projet pédagogique initial demeurent applicables, notamment la présentation de la structure, les valeurs de l'organisateur, les missions de l'équipe, les règles de vie, les procédures sanitaires, la communication et les modalités générales de sécurité, sous réserve des ajustements nécessaires pour les vacances d'automne.

Fait à Bellevaux, le : 17/10/2026

Le directeur / la directrice : Vautey Charline

Signature :